

La relance en Auvergne-Rhône-Alpes

NEWSLETTER #1
FÉVRIER 2021

infos⁺

www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes



Edito



Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône

Présenté le 3 septembre 2020, le plan de relance se déploie aujourd'hui sur notre territoire, avec de premiers effets concrets. Nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter que notre région y figure à sa juste place, tant dans

les financements que dans les appels à projets nationaux, notamment ceux des secteurs industriels. L'accord État-Région, signé par le Premier Ministre le 16 janvier, illustre cette ambition. La relance sera ainsi écologique, avec l'engagement à devenir la première région durable d'Europe ; compétitive, avec la poursuite d'une dynamique entrepreneuriale bien installée dans la deuxième région française en volume d'entreprises créées ; et vectrice de cohésion, de solidarité entre les générations et les territoires, et de décroissements dans tous les domaines (accès aux soins, transports, numérique...).

Il est un public que cette solidarité ne doit pas oublier : nos jeunes, dont les perspectives sociales et économiques sont singulièrement amoindries. Les dispositifs d'accompagnement, comme le plan « 1 jeune 1 solution », sont aujourd'hui mieux connus. Son succès repose aussi sur le concours de tous les acteurs de nos territoires, en particulier les entreprises, associations, et collectivités territoriales.

C'est l'engagement de ces acteurs qui garantira un équilibre partenarial entre l'État et les territoires le plus ajusté possible, proportionnel aux besoins de chacun. A cet égard, les candidatures nombreuses aux appels à projets témoignent d'une forte mobilisation. Toutes n'ont pu être retenues, mais de nouvelles vagues de sélection ouvrent la possibilité de consolider les dossiers, avec l'appui des services de l'État et des chambres consulaires, pour que tous les territoires et les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient de la relance. Je veux ici les en remercier.

Sommaire

■ Actualités

En région2
Les guides France Relance4

■ Appels à projets

Les appels à projets régionaux5
Les appels à projets nationaux6

■ Zoom

Le développement du **numérique** au cœur du plan de relance7
Nouvelles mesures en faveur du « Numérique du quotidien » dans le cadre du plan de relance7
Un nouveau fonds dédié à la transformation numérique des collectivités8

■ Dans les départements

Les actualités de la relance dans votre département9
Vos sous-préfets chargés de la relance9

En région

Rénovation énergétique des bâtiments publics

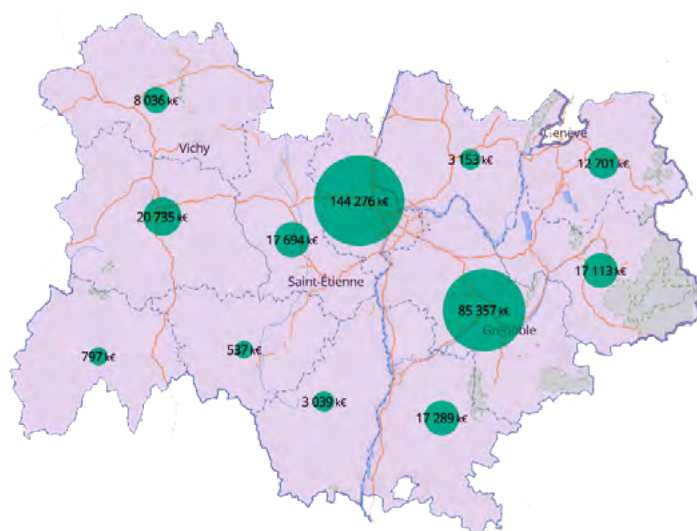
Dans le cadre du plan France Relance, la conférence nationale de l'immobilier stratégique du 14 décembre 2020 a sélectionné 580 projets de rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, représentant un investissement de 330 millions d'euros dans les douze départements de la région.

Les dossiers concernent un champ large de bâti : bâtiments de bureaux des services de l'État (ministères, préfectures), des bâtiments accueillant du public (commissariats, gendarmeries, centres des finances publiques...), des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche...), des bâtiments des CROUS (logement et restauration) ou encore des casernes, des locaux techniques. Autant de projets devant permettre d'améliorer la qualité d'accueil et de réception des usagers, comme les conditions de travail des agents de la fonction publique.

[+ Découvrez en détail tous les projets sélectionnés sur le site de l'immobilier de l'État](#)

Les projets financés dans les départements

- **AIN : 21 PROJETS POUR PLUS DE 3 M€**
- **ALLIER : 18 PROJETS POUR PLUS DE 8 M€**
- **ARDÈCHE : 16 PROJETS POUR PLUS DE 3 M€**
- **CANTAL : 6 PROJETS POUR PLUS DE 797 K€**
- **DRÔME : 29 PROJETS POUR PLUS DE 17 M€**
- **ISÈRE : 113 PROJETS POUR PLUS DE 85 M€**
- **LOIRE : 41 PROJETS POUR PLUS DE 17 M€**
- **HAUTE-LOIRE : 14 PROJETS POUR PLUS DE 536 K€**
- **PUY-DE-DÔME : 64 PROJETS POUR PLUS DE 20 M€**
- **RHÔNE : 176 PROJETS PLUS DE 144 M€**
- **SAVOIE : 41 PROJETS POUR PLUS DE 17 M€,**
- **HAUTE-SAVOIE : 41 PROJETS, POUR PLUS DE 12 M€.**



Fonds de modernisation automobile et aéronautique : 10 nouveaux lauréats en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le cadre de la modernisation et la diversification des filières automobile et aéronautique, 10 nouveaux projets lauréats ont été annoncés, le 8 décembre, portant à 48 le nombre de projets lauréats du Fonds de modernisation automobile et aéronautique en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces projets représentent un investissement productif de plus de 88 millions d'euros et bénéficieront

d'un soutien de l'État de plus de 38 millions d'euros.

Au niveau national, 287 projets lauréats représentant un investissement productif de plus de 605 millions d'euros bénéficieront d'un soutien de l'État de plus de 257 millions d'euros au titre des fonds de modernisation automobile et aéronautique.

[+ PLUS D'INFOS](#)



Signature d'un accord de 2,1 milliards € entre l'État et la Région

Le Premier ministre Jean Castex accompagné de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont signé un accord régional de 2,1 milliards d'euros samedi 16 janvier à Lyon.

Cet accord permet de sceller l'engagement conjoint de l'État et de la Région en faveur de la relance sur la période 2021-2022.

+ PLUS D'INFOS



Lancement des mesures pour la réhabilitation et la rénovation énergétique des logements sociaux

Le plan de relance prévoit de soutenir à hauteur de 500 M€ les bailleurs sociaux engageant des opérations de rénovation en 2021 et 2022.

+ PLUS D'INFOS



Le préfet de région visite l'entreprise Duqueine soutenue dans sa diversification par le plan France Relance

792 000 € ont été alloués par l'État, dans le cadre de France Relance, à l'entreprise Duqueine pour soutenir sa démarche de diversification, suite aux conséquences de la pandémie.

+ PLUS D'INFOS



Les guides France Relance



Collectivités : publication du guide à destination des maires

Le guide à destination des maires présente de façon concrète les dispositifs, les critères à remplir et le calendrier des différentes mesures du Plan de relance. Celles-ci doivent permettre d'accélérer la transition écologique et les transformations économiques, sociales et numériques sur tout le territoire.

[+ Téléchargez le Guide à destination des maires](#)



Entreprises : les dispositifs à destination des PME et TPE

Le guide à destination des PME et TPE les accompagne pour qu'elles puissent se saisir au mieux des opportunités offertes par France Relance. Près de 40 milliards d'euros leur sont consacrés, de manière directe ou indirecte.

[+ Téléchargez le Guide à destination des PME et TPE](#)



Appels à projets

Les appels à projets régionaux

Volet écologie



Recyclage foncier des friches

259 M€ mobilisés dans le cadre du plan France Relance, dont 21,4 M€ pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour soutenir des projets de recyclage foncier compatibles avec les objectifs de développement durable promus par le Gouvernement.

[+ PLUS D'INFOS](#)



Restauration écologique des aires protégées

Le plan France Relance soutient les projets en faveur de la biodiversité. Cet appel à projet vise à conforter et accélérer les politiques courantes de l'État et de ses opérateurs en matière de biodiversité.

[+ PLUS D'INFOS](#)

Volet compétitivité



Généraliser sur plusieurs territoires une innovation numérique locale (ITN3)

Cet appel à projet a pour but la réplique, dans de nouveaux territoires, de projets et de solutions numériques mis en œuvre avec succès dans un service territorial de l'État.

[+ PLUS D'INFOS](#)

Volet cohésion



Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté 2020-2021

Un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros à destination des associations contribuant à la lutte contre la pauvreté est déployé sur deux ans. Il repose sur des appels à projets organisés aux niveaux national et régional par le ministère des Solidarités et de la Santé.

[+ PLUS D'INFOS](#)

Appels à projets

Les appels à projets nationaux

Calendrier national

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a publié le calendrier des appels à projets du Plan de relance.

Ce calendrier vous permet de suivre les appels à projets du Plan de relance : dates d'ouverture et de fermeture, thématique.

+ Consultez le calendrier des appels à projets France Relance sur le site du ministère de l'Économie

Appels à projets pour la transformation numérique des collectivités

Le nouveau fonds «Transformation numérique des territoires» doté de 88 millions d'euros offre aux territoires les moyens pour que tous les Français bénéficient de services publics de qualité, plus

simples, plus justes et plus efficaces.

Ce fonds est ouvert depuis le 25 janvier 2021 aux collectivités. Les initiatives locales peuvent être soutenues via différents guichets.

+ PLUS D'INFOS

Appels à projets de l'ADEME



L'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de

l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique.

Les fonds du plan de relance confiés à l'ADEME prévoient notamment d'aider au financement de projets

de développement des écosystèmes territoriaux « mobilité et industrie H2 », d'accompagnement des TPE/PME dans l'écoconception, de recyclage des friches industrielles et urbaines polluées, de décarbonation de l'industrie (efficacité énergétique et électrification), d'intégration du plastique recyclé, de développement de la collecte et du traitement des biodéchets, des réseaux de chaleur et de froid renouvelables et/ou décarbonés, de tourisme durable (restauration et

hébergement) et d'aide au déploiement de projets alimentaires territoriaux (PAT).

+ Consultez les appels à projets France Relance de l'ADEME sur agirpourlatransition.ademe.fr





Le développement du numérique au cœur du plan de relance

Nouvelles mesures en faveur du « Numérique du quotidien » dans le cadre du plan de relance

L'État se mobilise pour faire de l'accès aux infrastructures et aux usages du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire. Le plan de relance vient renforcer cette dynamique et permet au total la mobilisation de 908 millions d'euros.

Assurer une connexion internet pour chacun, partout en France

Près de 570 millions d'euros vont renforcer le plan France Très Haut Débit (PFTHD), pour soutenir davantage les collectivités qui en ont besoin. Auvergne-Rhône-Alpes figure parmi les 12 régions qui profiteront de cette aide avec 123 millions d'euros attribués aux départements de l'ex-Auvergne et 15 millions à la Haute-Savoie.

Généraliser une couverture mobile de qualité

Le New Deal Mobile s'inscrit dans cette politique publique essentielle pour rapprocher du numérique du quotidien des français. A ce titre, Cedric O, secrétaire d'État chargé de la Transition Numérique et des Communications Electroniques, a signé mi-décembre 2020 deux

nouveaux arrêtés ministériels définissant 593 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile, pour lesquels les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois.

Ces nouveaux sites à couvrir prioritairement ont été identifiés et priorisés par les territoires dans le cadre d'un travail collaboratif continu entre les collectivités territoriales et l'État, à travers des équipes-projets locales, pierres angulaires locales du dispositif dit de couverture ciblée.

Ainsi en Auvergne-Rhône-Alpes, en plus des 42 sites mobiles déjà en service, 445 nouveaux sites et 76 sites supplémentaires à venir en 2021 bénéficieront ou bénéficieront d'une amélioration de la couverture mobile dans le cadre du New Deal Mobile.

Favoriser l'inclusion numérique

Afin de permettre aux 13 millions de Français qui sont encore « éloignés du numérique » de s'approprier ces outils, l'État a lancé 3 actions phares pour un montant total de 250 millions d'euros.

4 000 conseillers numériques seront ainsi recrutés, formés et financés

pour développer des ateliers d'initiation et de perfectionnement.

L'État et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ont défini l'inclusion numérique comme l'une des priorités de l'accord de relance signé le 16 janvier dernier à Lyon. 15 millions d'euros seront valorisés spécifiquement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'accompagner le déploiement de ces conseillers numériques. Les collectivités locales peuvent dès à présent se rendre sur le site conseiller-numerique.gouv.fr pour déposer une demande et engager leurs conseillers.

Par ailleurs, 40 millions d'euros vont être mobilisés pour équiper les structures et lieux de proximité qui proposent ou souhaitent développer des activités d'accompagnement au numérique (associations locales, mairies, bibliothèques, centres sociaux, etc.).

Enfin, 10 millions d'euros iront au déploiement de l'outil numérique « Aidants Connect » pour permettre aux aidants de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls. Plus d'informations sur : aidantsconnect.beta.gouv.fr

 **PLUS D'INFOS**

Un nouveau fonds dédié à la transformation numérique des collectivités

Le fonds « Transformation numérique des territoires » offre aux territoires les moyens pour que tous les Français bénéficient de services publics de qualité, plus simples, plus justes et plus efficaces.

Ce fonds de 88 millions d'euros est ouvert depuis le 25 janvier 2021 aux collectivités. Pour être éligible à un financement de l'État, les projets doivent notamment avoir un impact visible sous 18 mois et contribuer à la relance de l'économie.

Les initiatives locales peuvent être soutenues via différents guichets.

Vous souhaitez faire du numérique une opportunité de développement pour votre territoire ?

Vous pouvez partager vos besoins en outils numériques ou en financement pour des services numériques existants sur la plateforme [Mon Incubateur des Territoires](https://monincubateur.des.territoires.fr).

L'objectif de l'Incubateur est de décider avec les collectivités de l'utilisation d'une enveloppe de 30 millions d'euros pour le développement et le déploiement d'une dizaine de services numériques à l'échelle du plus grand nombre de territoires volontaires.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site dédié :

- incubateur.anct.gouv.fr/relance/

Le site internet du plan France Relance permet de retrouver le catalogue des mesures pour la transformation numérique des collectivités, de consulter les différents cahiers des charges, et de candidater.

Rendez-vous sur :

france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites

Vous souhaitez faciliter la relation aux usagers en améliorant un service en ligne ou grâce à la dématérialisation d'une démarche de service public au niveau local ?

Vos projets de dématérialisation des services aux usagers, d'usage de la donnée, ou d'outils coopératifs peuvent être financés dès qu'ils concernent une population d'environ 500 000 Habitants.

Rendez-vous sur les guichets dédiés pour déposer vos projets :

- [Dématérialiser ou améliorer l'expérience d'une démarche administrative en ligne](#)
- [Développer l'utilisation de la donnée dans votre territoire \(IA, décisionnel, échange de données, open data, archivage\)](#)
- [Développer la coopération avec vos partenaires et usagers grâce au numérique](#)

Vous souhaitez déployer FranceConnect ?

Vous pouvez bénéficier d'un soutien financier en déposant votre dossier sur le guichet dédié :

- france-relance.transformation.gouv.fr/e13a-deployer-franceconnect-et-utiliser-les-api-na/

L'enveloppe annoncée de 88 millions d'euros, concerne l'ensemble des mesures de soutien, réparties entre plusieurs guichets de financement selon la nature des projets. Enfin, un nouveau guichet sera ouvert prochainement pour la mise à niveau des normes de sécurité des collectivités

+ Téléchargez le dossier de presse sur le Fonds pour la transformation numérique des collectivités



Dans les départements

Les actualités de la relance dans votre département

Dans l'Ain



Dans la Loire



Dans le Puy-de-Dôme



En Allier



En Haute-Loire



Dans le Rhône



En Ardèche



Dans la Drôme



En Savoie



Dans le Cantal



Dans l'Isère



En Haute-Savoie



Vos sous-préfets chargés de la relance

Afin d'accompagner la mise en œuvre du plan France Relance dans les territoires, et de renforcer l'État déconcentré, au plus près des élus, des entreprises et des citoyens, le Premier ministre a décidé la création de sous-préfets en charge de la relance.

- **Ain** : Philippe BEUZELIN, Secrétaire général
philippe.beuzelin@ain.gouv.fr
- **Allier** : Jean-Marc GIRAUD, sous-préfet de Montluçon
jean-marc.giraud@allier.gouv.fr
- **Ardèche** : Bernard ROUDIL, sous-préfet de Tournon sur Rhône
bernard.roudil@ardeche.gouv.fr
- **Cantal** : Cécilia MOURGUES
cecilia.mourgues@cantal.gouv.fr
- **Drôme** : Marie ARGOUARCH'H, Secrétaire générale
marie.argouarch@drome.gouv.fr
- **Isère** : Samy SISAID
samy.sisaid@isere.gouv.fr
- **Loire** : Loïc ARMAND, sous-préfet de Montbrison
loic.armand@loire.gouv.fr
- **Haute-Loire** : Raphaëlle KOROTCHANSKY
raphaelle.korotchansky@haute-loire.gouv.fr
- **Puy-de-Dôme** :
 - Ecologie : Olivier MAUREL, sous-préfet de RIOM
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
 - Compétitivité : Etienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
 - Cohésion sociale et territoriale : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr
- **Rhône** : Clément VIVES, sous-préfet, secrétaire général adjoint
clement.vives@rhone.gouv.fr
- **Savoie** : Juliette PART, secrétaire générale
juliette.part@savoie.gouv.fr
- **Haute-Savoie** : Florence GOUACHE, secrétaire générale
florence.gouache@haute-savoie.gouv.fr

